

à finalité professionnelle Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention «Psychologie», Spécialité «Psychologie Cognitive: Évaluation cognitive et clinique, Pratiques et Interventions (ECCPI)»

RNCP9804 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées:

Ce master vise à former des psychologues capables d'assurer :

- le diagnostic de difficultés cognitivo-affectives chez les adolescents, les adultes et les personnes âgées
- la prise en charge thérapeutique dans les domaines mnésiques, émotionnels et langagiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées:

Compte tenu de la complexité et de l'étendue des dysfonctionnements psychiques auxquels le psychologue est susceptible d'être confronté, la formation doit lui permettre de poursuivre l'acquisition de compétences théoriques, techniques et professionnelles qui lui seront indispensables lors de l'exercice de son activité.

Le psychologue diplômé doit être capable:

D'un point de vue théorique:

- d'utiliser les outils conceptuels qui, en psychologie cognitive et clinique, ont servi de cadre de référence à l'identification des principaux dysfonctionnements cognitifs et émotionnels.
- de connaître les concepts et méthodes spécifiques de spécialités connexes comme l'orthophonie, la neurologie, la gériatrie, le polyhandicap, la neuropsychologie ...

D'un point de vue technique et pratique:

- d'utiliser les outils de conduite de l'examen mis à sa disposition, comme l'observation, les tests, les techniques d'entretien permettant de réaliser des évaluations
- de coopérer avec des spécialistes de différentes disciplines lors de réunion de synthèse
- de rédiger des rapports mis à disposition d'autres professionnels de santé
- d'effectuer des recherches documentaires

D'un point de vue professionnel:

- de posséder les connaissances relatives aux institutions susceptibles de l'accueillir

- de situer son rôle par rapport aux divers personnels de santé (médecins, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs ...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité

Les types d'emplois sont identifiés aussi bien en libéral que dans des structures publiques ou associatives et permettent une activité professionnelle allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées.

Il s'agit donc de secteurs d'activité du type :

- structures de santé (services hospitaliers des C.H.R et C.H.U dans les domaines de la neuropsychologie, de la gériatologie, de la géronto-psychiatrie, de la psychiatrie et de la pédo-psychiatrie, CATTP, HDJ, CMP, CMPP)
- établissements pour les personnes handicapées ou inadaptées (IME, IMpro, CAT, MAS)
- les structures départementales
- les structures de prise en charge des personnes âgées (maisons de retraite, hospices, services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles

Psychologues

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Si l'ingénierie est prévue à cet effet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9804/>